

Communiqué de presse

Présentation des coordonnateurs des comités de quartier



Ils sont six pour représenter les cinq quartiers définis sur notre territoire (dont hameaux) et se mobilisent pour mieux répondre aux sollicitations des habitants et proposer des projets au budget participatif. De gauche à droite : Lucien Ribera (Centre), Claude Constant (Les Hameaux – Gallician), Christian Souffron (Les Hameaux – Montcalm et Sylvérial), Renaud Napoléon (conseiller municipal à la démocratie participative), Olivier More (Nouveaux quartiers), Cédric Maes (La Costière), Jean-Paul Cabanis (Les Hauts de Vauvert La Condamine).

La municipalité, engagée en faveur de la démocratie participative, a coconstruit avec les comités de quartier les outils de liaisons entre citoyens et institutions. Renaud Napoléon, conseiller municipal à la démocratie participative, a travaillé avec les nouveaux coordonnateurs et les services municipaux, une fiche de propositions et d'observation des demandes des habitants à partir d'un document élaboré lors du précédent mandat par le comité de quartier des Hauts de Vauvert. Elle répond au souhait de la municipalité d'être plus réactif quant aux traitements des demandes et est disponible sur www.vauvert.com/ma-mairie/ses-comites-de-quartier/. En complément, une fiche de projets collectifs participatifs est mise en place.

« Notre objectif est de renforcer les liens entre les citoyen(ne)s, la commune et ses représentants, afin d'assurer la traçabilité et le suivi des demandes individuelles mais également d'organiser la remontée des projets collectifs au titre du budget participatif. » Renaud Napoléon, conseiller municipal à la démocratie participative.

Dès 2019, la commune a doté les comités de quartier d'un budget participatif de 50 000€. Il s'agit de demander aux administrés de proposer des projets d'aménagements public au sein de leur quartier et d'arbitrer ceux à réaliser. La fiche doit aider les habitants à passer d'une idée à un projet dans le cadre du budget imparti. Les comités ont jusqu'à mi-novembre pour transmettre leurs propositions. Les services analysent leur faisabilité, les chiffrent et une réunion inter quartier d'arbitrage se tiendra le lundi 6 décembre sur ceux à conduire d'ici la fin de l'année.

En 2022, les comités de quartier disposeront de plus de temps pour associer les habitants aux projets participatifs. Pour Magali Nissard, adjointe à la vie associative et au temps libre, « *nous voulons plus de transparence, conforter la pédagogie de l'action publique et s'appuyer sur la connaissance et la créativité des Vauverdoises et Vauverdois en donnant concrètement aux comités de quartier les moyens d'agir* ».

Contact presse

Service communication

04 66 73 10 90

06 60 94 80 45

Julie Gallon - Julie.gallon@vauvert.com